Commune de BETTING

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 12

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU 09 JUIN 2023

Date d'envoi de la convocation : 26 mai 2023

POINT 1 : DESIGNATION DE 3 DELEGUES ET DE 3 SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à 19h00, en application des articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 du Code Electoral et des articles L.2121-15, L.2121-17 et L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de BETTING.

Etaient présents les conseillers suivants :

BRUN Denis	ICIEK Viviane	OSTER Marc
FICK Monique	JOCHUM Fabien	PERIC Martine
HAMAN Joseph	LEVICKI Roger	RAUSCH Roland
HELLERINGER KOPEC Marianne	LINET Fabienne	SCHOULLER Dominique

Absents non représentés : FLAUSS Léon, GUIDA Hugues, SCHEIDT BITTMANN Déborah

Mise en place du bureau électoral

M. RAUSCH Roland, Maire, a ouvert la séance.
Mme LINET Fabienne, a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.
Le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 12 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.
Le Maire, a ensuite rappelé que le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés : HAMAN Joseph et RAUSCH Roland et les deux conseillers municipaux les plus jeunes : LINET Fabienne et OSTER Marc, présents à l'ouverture du scrutin.

Mode de scrutin

Le Maire a rappelé :
- que le conseil municipal devait élire 3 délégués et 3 suppléants,
- que les délégués et les suppléants sont élus parmi les membres du conseil municipal,
- que les délégués et les suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours,
- que l'élection est acquise au premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés, puis à la majorité relative lors d'un second tour, s'il reste des mandats à attribuer.

Le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023.

Election des délégués et suppléants

Election des 3 délégués

Les candidatures enregistrées : SCHOULLER Dominique, LEVICKI Roger et LINET Fabienne

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	12
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de votes blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	12
Majorité absolue	7

Suffrages obtenus : SCHOULLER Dominique a obtenu 12 voix, LEVICKI Roger a obtenu 11 voix, LINET Fabienne a obtenu 10 voix et OSTER Marc a obtenu 1 voix.

Proclamation de l'élection des délégués : SCHOULLER Dominique, LEVICKI Roger et LINET Fabienne ont réuni la majorité absolue et ont déclaré accepter le mandat.

Election des 3 suppléants

Les candidatures enregistrées : OSTER Marc, HAMAN Joseph et RAUSCH Roland

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	12
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de votes blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	12
Majorité absolue	7

Suffrages obtenus : OSTER Marc a obtenu 12 voix, HAMAN Joseph a obtenu 12 voix et RAUSCH Roland a obtenu 12 voix.

Proclamation de l'élection des suppléants : OSTER Marc, HAMAN Joseph et RAUSCH Roland ont réuni la majorité absolue et ont déclaré accepter le mandat.

Pour extrait conforme

Le Maire,

R. Rausch